ASSEMBLEE COMMUNALE
DU 19 MAI 2026

L'assemblée communale convoquée par insertion dans la feuille officielle du Canton de Fribourg, sur lGruyere, par envoi de tous ménages, doit s'occuper des tractandas suivants :

TRACTANDA

1. **Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la période 2026 - 2031**

2. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ; il ne sera pas lu, il peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet**

3. **Comptes 2025**

 3.1 Compte de résultat
 3.2 Compte des investissements
 3.3 Crédit d'engagement
 3.4 Situation financière de la Commune

4. **Rapport de la Commission financière et approbation**

5. **Budget 2026**

 - **Nouvelle dépense :**
 Mise en séparatif au Pré-du-Grenier-d'Avau et Pré-du-Grenier-d'Amont

6. **Rapport de la Commission financière et approbation**

7. **Vente de la gîte des Côtes à M. Denis Kolly**

8. **Rapport de la Commission financière et approbation**

9. **Divers**

Présidence de Monsieur Bernard Bapst, Syndic

Citoyennes et citoyens présents : 64

A 20.00 h. précises, Monsieur le Syndic, au nom du Conseil communal, souhaite à toutes et à tous la bienvenue et les remercie pour leur participation.

Comme il n'y a pas de remarques à formuler au sujet des tractandas et de la convocation, il déclare cette assemblée ouverte et nomme deux scrutateurs, ce sont :

Dessiex Thérèse
Droux Fabien

1. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la période 2026-2031

M. le Syndic explique qu'en début de législature, l'assemblée doit valider le mode de convocation des assemblées communales. Actuellement l'assemblée communale est convoquée par insertion de la Feuille Officielle du canton de Fribourg, par envois de tout-ménages, par une insertion sur le site internet et sur lGruyère. Le Conseil communal propose à l'assemblée de poursuivre avec ce mode de convocation.
A l'unanimité, par main levée, l'assemblée approuve le mode de convocation de l'assemblée communale comme proposé par le Conseil communal.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, il ne sera pas lu, il peut être consulté au secrétariat communal et sur le site internet

Le procès-verbal de la dernière assemblée **est approuvé par main levée à l'unanimité de l'assemblée** et avec les remerciements du Syndic.

3. Comptes 2025
3.1 Compte de résultat

La parole est donnée à M. Eric Kilchoer pour la lecture ainsi que les commentaires du compte de fonctionnement qui donne les résultats suivants :

Le compte de résultat présente une perte de Fr. 20'199.-. Le détail se trouve sur les slides joints à ce PV.

3.2 Comptes des investissements

Puis il poursuit avec le compte des investissements, soit

3.3 Les crédits d'engagement terminés
- Remplacement de la conduite sous-lacustre CHF 55'283.-

3.4 Situation financière de la Commune
- Présentation du bilan au 31.12.2025

Les slides présentés par M. Kilchoer sont joints à ce procès-verbal.

M. le Syndic remercie M. Kilchoer et Mme Tercier pour l'excellent travail effectué et passe la parole à M. Patrick Hayoz Président de la Commission financière pour son rapport.

4. Rapport de la Commission financière et approbation

Les comptes ont été révisés pour la première fois par notre organe de révision, la fiduciaire Cuennet Sàrl à Bulle, laquelle nous a remis son rapport daté du 21 avril 2026 qui ne sera pas lu.

La Commune boucle ses comptes 2025 avec un déficit de CHF 20'199.-, soit avec une perte excédentaire de CHF 12'300.- par rapport au budget 2025.

Les comptes de la Commune se portent bien, les charges sont en adéquation, voire inférieures au budget, y compris les charges liées.

Nous relevons que la charge du chapitre « prévoyance sociale », incluant principalement les institutions pour les personnes handicapées et inadaptées, l'accueil extra-familiale de jour et l'aide sociale et domaine d'asile, s'élevait en 2024 à CHF 291'842.-. Ce chapitre se monte en 2025 à CHF 316'223.-, ce qui représente une augmentation de plus de 8%.

Nous constatons une diminution des entrées fiscales de CHF 122'061.- par rapport au budget et notons qu'il y aurait du retard dans les taxations au niveau du canton.

Investissements

Nous relevons principalement deux investissements : le remplacement de la conduite d'eau potable sous-lacustre qui a été terminé avec un léger dépassement de CHF 5'283.-, ainsi que le nouveau logiciel pour la gestion de la Commune dont un tiers a été utilisé, et le solde sera investi en 2026.
Le reste de CHF 135'000.- sont le report de divers investissements qui avaient déjà été acceptés par l'assemblée communale.

La commission financière ayant pris connaissance du rapport de l'organe de révision, le préavise favorablement et propose à l'assemblée communale d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissement 2025.

.
Nos remerciements vont à tous les membres du conseil communal, ainsi qu'à la secrétaire et à la boursière pour leur professionnalisme et pour leur excellent travail effectué durant l'année 2025.

M. le Syndic remercie M. Hayoz pour son rapport et ouvre la discussion

Comme il n'y a pas de questions et que le bulletin secret n'est pas demandé, nous passons au **vote à main levée et à l'unanimité, l'assemblée approuve les comptes 2025 tels que présentés.**

5. Budget 2026
Nouvelle dépense :
Mise en séparatif au Pré-du-Grenier-d'Avau et Pré-du-Grenier

La parole est donnée à M. Laurent Schafer qui explique que les travaux pour la mise en séparatif doivent être exécutés selon le PGEE.
Il nous présente le plan des travaux projetés. Des travaux supplémentaires sont prévus, soit le renforcement de la protection incendie ainsi que le réseau d'eau potable.
Il nous présente la suite de la procédure, soit :
Dans un premier temps, des conventions seront signées avec tous les propriétaires concernés, puis le dossier sera mis à l'enquête publique.
Pour l'instant, le Conseil communal a décidé d'exécuter les travaux de l'étape 1 présentée sur le plan.
M. Eric Kilchoer précise qu'une présentation avait déjà eu lieu lors de la dernière assemblée. Pour l'étape 1, le montant soumis à l'approbation de l'assemblée se monte à CHF 4'600'000.-. La durée de l'emprunt doit encore être défini.

M. le Syndic remercie MM. Schafer et Kilchoer pour ces informations et comme il n'y a pas de questions, il passe la parole à M. Adrian Schläpfer pour le rapport de la Commission financière.

6. Rapport de la Commission financière

La Commune a élaboré une proposition d'investissement qui vient d'être présentée à l'assemblée.
Le projet total estimé à CHF 6'715'000.- représente un des investissements les plus élevés de ces dernières années et va être réalisé en plusieurs étapes. Le coût de la première étape s'élève à CHF 4'600'000.-, dont CHF 3'500'000.- seront financés par un emprunt. A noter que cet investissement sera amorti sur une période de 80 ans.
La mise en séparatif étant obligatoire, et au vu du faible endettement de la Commune, la Commission financière soutient cette proposition et propose à l'assemblée de l'accepter en l'état.

M. le Syndic remercie M. Schläpfer pour son rapport et ouvre la discussion.

Comme il n'y a pas de questions et que le bulletin secret n'est pas demandé, **on passe au vote à main levée et à l'unanimité, l'assemblée accepte la nouvelle dépense de CHF 4'600'000.- pour la mise en séparatif au Pré-du-Grenier.**

7. Vente de la Gîte des Côtes à M. Denis Kolly

M. le Syndic fait une présentation générale de la gîte des côtes. Il donne connaissance de la motivation de M. Denis Kolly pour acquérir cette gîte.
Une demande d'achat de la gîte des côtes a été formulée à la Commune par M. Denis Kolly qui a relevé certains points :
L'exploitation actuelle propriété de M. Denis Kolly est de petite taille.
M. Denis Kolly souhaite remettre son domaine à ses enfants.

M. Denis Kolly a toujours très bien entretenu cette gîte.
Diverses rénovations de cette gîte vont intervenir à court terme.
S'agissant des diverses modalités, les frais de bornage, les frais administratifs, les frais du notaire et l'inscription au RF seront à charge de M. Denis Kolly.
La Commune fera inscrire une servitude pour le sentier VTT.
Le prix licite déterminé par l'autorité foncière se monte à CHF 129'079.-. Le Conseil communal propose à l'assemblée le prix de CHF 129'000.-.

Avant de passer à l'approbation, M. le Syndic donne lecture des articles de la loi sur les Communes ainsi que son règlement concernant le principe de la récusation.
M. Denis Kolly, Mme Fabienne Kolly son épouse, MM. Claude et Sébastien Kolly ses enfants se récusent.
M. le Syndic passe la parole à M. Adrian Schläpfer pour le rapport de la Commission financière

8. Rapport de la Commission financière et approbation

La Commune a élaboré une proposition de vente de la Gîte des Côtes qui vient de vous être présentée.
La Gîte des Côtes inclut un terrain de 47'000.- m2 et le prix déterminé est le prix licite de CHF 129'079.-. Les frais liés à cet achat sont à la charge du repreneur.
La Commission financière soutient cette proposition et propose à l'assemblée de l'accepter en l'état.

M. le Syndic remercie M. Schläpfer pour son rapport et ouvre la discussion

Monsieur Gilbert Kolly demande en faveur de qui sera le droit de passage inscrit.
M. Benoît Risse répond que le droit de passage sera en faveur de la Commune. L'inscription d'une servitude personnelle en faveur de la Commune est publique.

Puis Comme il n'y a plus de question, **nous passons au vote à main levée et à la majorité, 2 abstentions, l'assemblée accepte la vente de la Gîte des Côtes à M. Denis Kolly pour le prix de CHF 129'000.-.**

M. le Syndic demande à M. Denis Kolly, Mme Fabienne Kolly, MM Claude et Sébastien Kolly, de rejoindre l'assemblée et les informe qu'à la majorité, l'assemblée communale a accepté la vente de la Gîte des Côtes à M. Denis Kolly. M. Denis Kolly remercie l'assemblée communale.

9. Divers

M. le Syndic rappelle quelques règles concernant les déchets, notamment les déchets qui sont déversés dans le réseau des eaux usées. Nous avons constaté à la STEP qu'il y avait beaucoup de cotons-tiges, de lingettes et de matière grasse. Le Conseil communal demande à ses citoyens de faire attention et d'éviter de déverser certains déchets avec les eaux usées.
Le Conseil communal a également remarqué le retour des plantes invasives. Il explique que ces plantes doivent être éliminées rapidement.

Monsieur Ivano Giancola demande quand le tapis final de l'enrobé sera posé sur Momont.
M. Benoît Risse répond que ces travaux sont prévus entre le 25 et le 26 juin. Les propriétaires concernés seront avertis en temps opportun.

Comme il n'y a plus de questions, M. le Syndic remercie toutes les personnes présentes et lève cette assemblée.

La secrétaire : **Le Syndic :**

Pont-la-Ville

Assemblée communale du 19 mai 2026



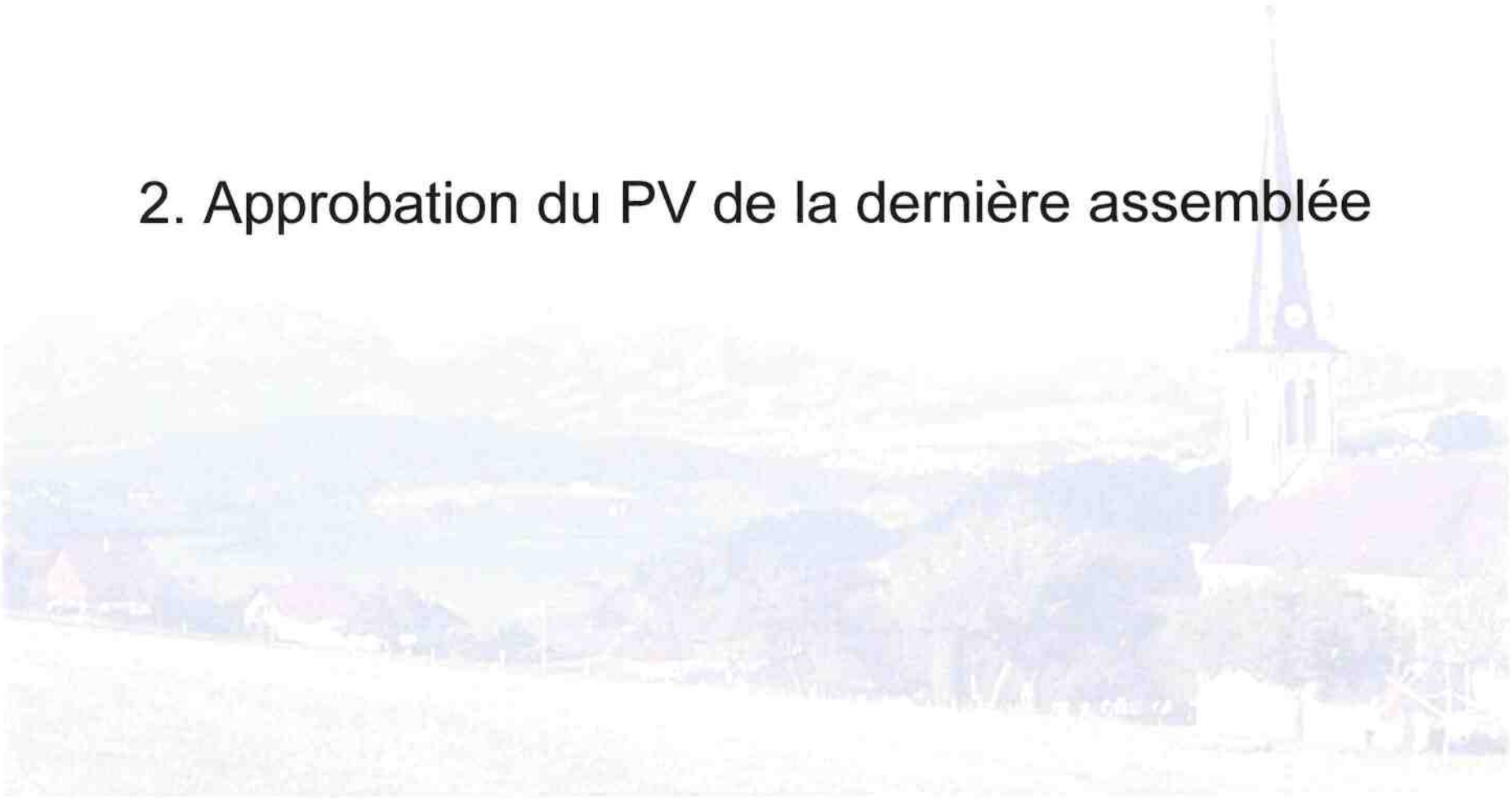
Tractanda

1. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la période 2026 - 2031
2. Approbation du PV de la dernière assemblée
3. Comptes 2025
 - 2.1 Compte de résultats
 - 2.2 Compte des investissements
 - 2.3 Crédits d'engagement
 - 2.4 Situation financière de la Commune
4. Rapport de la commission financière et approbation
5. Budget 2026 – Nouvelle dépense
6. Rapport de la commission financière et approbation
7. Ventes de la gîte des Côtes à M. Denis Kolly
8. Rapport de la commission financière et approbation
9. Divers

1. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la période 2026 - 2031



2. Approbation du PV de la dernière assemblée



3. Comptes 2025



3.1 Compte de résultats

3.1 Compte de résultat – Récapitulation

RECAPITULATION

	Comptes	Budget	Variation
Recettes fiscales	2'341'139	2'453'200	-112'061
Enseignement et formation	-926'330	-942'500	16'170
Santé et affaires sociales	-644'577	-658'200	13'623
Autres chapitres	-742'439	-1'416'800	674'361
Péréquation financière	-47'992	-48'000	8
Gain sur vente de terrains	0	600'000	-600'000
Perte	**-20'199**	**-12'300**	**-7'899**

3.1 Compte de résultat

0. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	Comptes	Budget	Variation
Législatif et exécutif	-83'636	-98'100	14'464
Services généraux	-346'195	-353'400	7'205
Coût net du chapitre	**-429'831**	**-451'500**	**21'669**

3.1 Compte de résultat

1. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE

	Comptes	Budget	Variation
Questions juridiques	-12'800	-16'600	3'800
Service du feu	-2'901	-7'900	4'999
Défense	-4'754	-5'000	246
Coût net du chapitre	**-20'455**	**-29'500**	**9'045**

3.1 Compte de résultat

2. FORMATION

	Comptes	Budget	Variation
Scolarité obligatoire	-825'052	-838'400	13'348
Ecoles spécialisées	-94'139	-95'800	1'661
Formation professionnelle initiale	-7'139	-8'300	1'161
Coût net du chapitre	**-926'330**	**-942'500**	**16'170**

3.1 Compte de résultat

3. CULTURE, SPORT ET LOISIRS

	Comptes	Budget	Variation
Culture, autres	-4'972	-6'400	1'428
Média	-3'401	-3'400	-1
Sport et loisirs	-63'130	-72'500	9'370
Coût net du chapitre	**-71'504**	**-82'300**	**10'796**

3.1 Compte de résultat

4. SANTE

	Comptes	Budget	Variation
Hôpitaux, établissements médico-sociaux	-166'466	-177'600	11'134
Soins ambulatoires	-160'912	-165'000	4'088
Prévention	-706	-2'000	1'294
Santé publique	-270	-300	30
Coût net du chapitre	**-328'354**	**-344'900**	**16'546**

3.1 Compte de résultat

5. PRÉVOYANCE SOCIALE

	Comptes	Budget	Variation
Invalidité	-175'785	-179'800	4'015
Vieillesse et survivants	-5'333	-6'000	667
Famille et jeunesse	-25'910	-18'500	-7'410
Chômage	-11'211	-11'300	89
Aide sociale et domaine de l'asile	-97'984	-97'700	-284
Coût net du chapitre	**-316'223**	**-313'300**	**-2'923**

3.1 Compte de résultat

6. TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Comptes	Budget	Variation
Circulation routière	-185'397	-201'300	15'903
Transports publics	-24'338	-27'700	3'362
Coût net du chapitre	**-209'735**	**-229'000**	**19'265**

3.1 Compte de résultat

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Perte de 51'896 aux comptes
Perte de 41'900 au budget

Bénéfice de 89'376 aux comptes
Bénéfice de 86'000 au budget

	Comptes	Budget	Variation
Approvisionnement en eau	0	0	0
Traitement des eaux usées	0	0	0
Gestion des déchets	-48'637	-43'500	-5'137
Lutte contre la pollution de l'environnement	-509	0	-509
Protection de l'environnement, autres	-6'159	-6'100	-59
Aménagement du territoire	-12'173	-25'500	13'327
Coût net du chapitre	**-67'478**	**-75'100**	**7'622**

3.1 Compte de résultat

8. ÉCONOMIE PUBLIQUE

	Comptes	Budget	Variation
Agriculture	-300	-300	0
Sylviculture	-2'330	-4'400	2'070
Tourisme	-22'231	-19'400	-2'831
Coût net du chapitre	**-24'862**	**-24'100**	**-762**

3.1 Compte de résultat

9. FINANCES ET IMPOTS

	Comptes	Budget	Variation
Impôts	2'341'139	2'453'200	-112'061
Péréquation financière intercommunale	-47'992	-48'000	8
Part aux recettes sans affectation, autres	49'004	47'000	2'004
Administration de la fortune et de la dette	32'422	27'600	4'822
Redistributions	0	100	-100
Postes non ventilables	0	0	0
Produit net du chapitre	**2'374'573**	**2'479'900**	**-105'327**

3.1 Compte de résultat - récapitulation

RECAPITULATION

	Comptes	Budget	Variation
Recettes fiscales	2'341'139	2'453'200	-112'061
Enseignement et formation	-926'330	-942'500	16'170
Santé et affaires sociales	-644'577	-658'200	13'623
Autres chapitres	-742'439	-1'416'800	674'361
Péréquation financière	-47'992	-48'000	8
Gain sur vente de terrains	0	600'000	-600'000
Perte	**-20'199**	**-12'300**	**-7'899**

3.2 Compte des investissements

3.2 Dépenses nettes d'investissements 2025

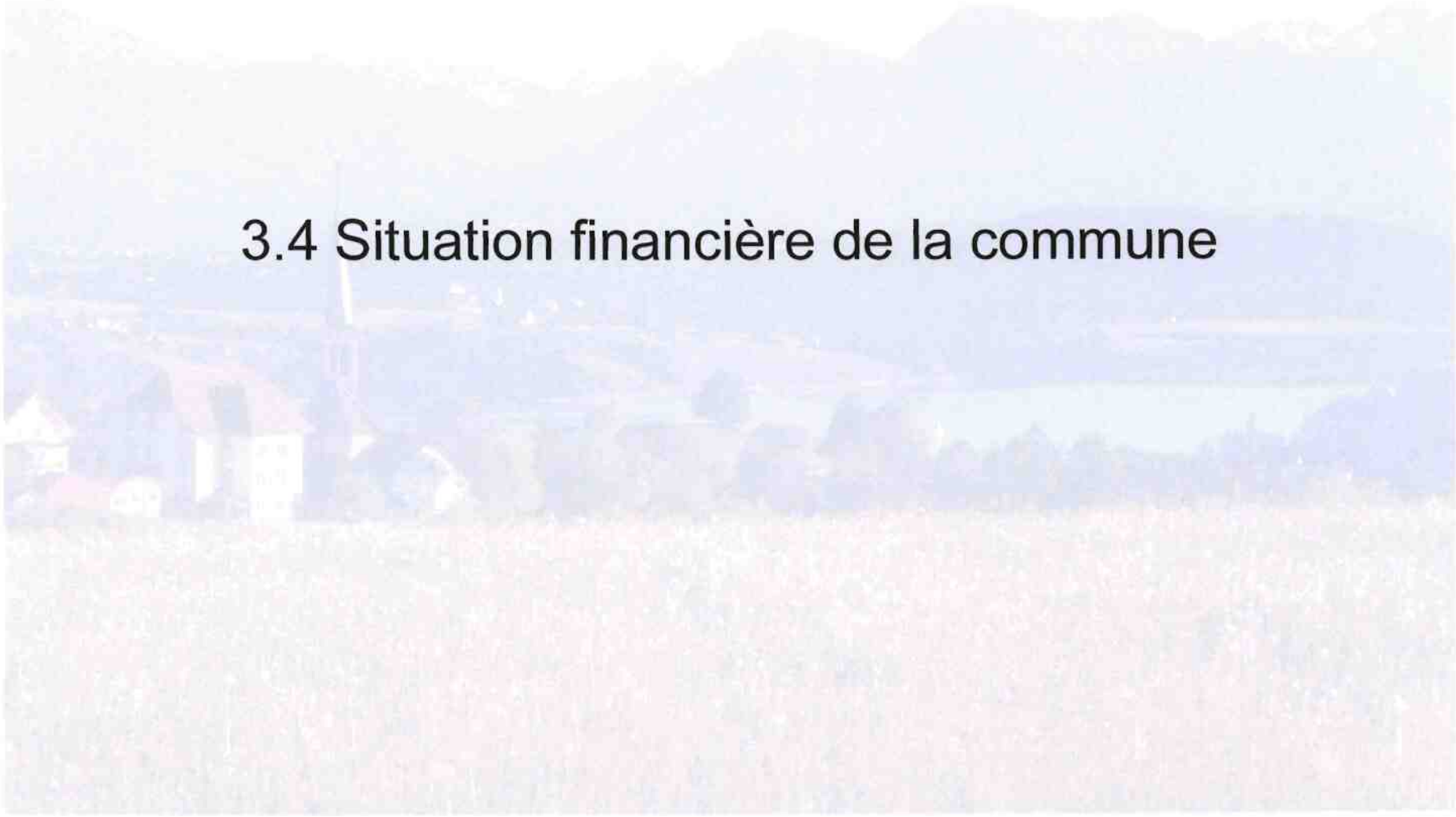
Crédits d'engagement terminés en 2025	
• Agrandissement/rénovation école - correctif	-1'951
• Remplacement conduite sous-lacustre	-55'283
Crédit d'engagement en cours	
• Surpresseur réseau eau potable	-4'402
• Etude mise en séparatif " Pré du Grenier"	-38'653
• Nouveau logiciel Urbanus	-19'571
Taxes de raccordement	
• Taxes de raccordement épuration	90'350
• Taxes de raccordement eau potable	18'850
Total	**10'660**



3.3 Crédits d'engagement

3.3 Crédit d'engagement terminé
Remplacement conduite sous-lacustre

Crédit d'engagement accepté en mai 2025	**50'000**
Aux comptes des investissements	**55'283**
Dépenses 2025	55'283
Ecart crédit d'engagement (défavorable)	**5'283**

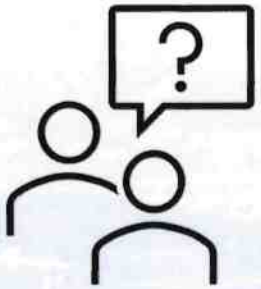


3.4 Situation financière de la commune

3.4 Bilan au 31.12.2025 – Principales positions

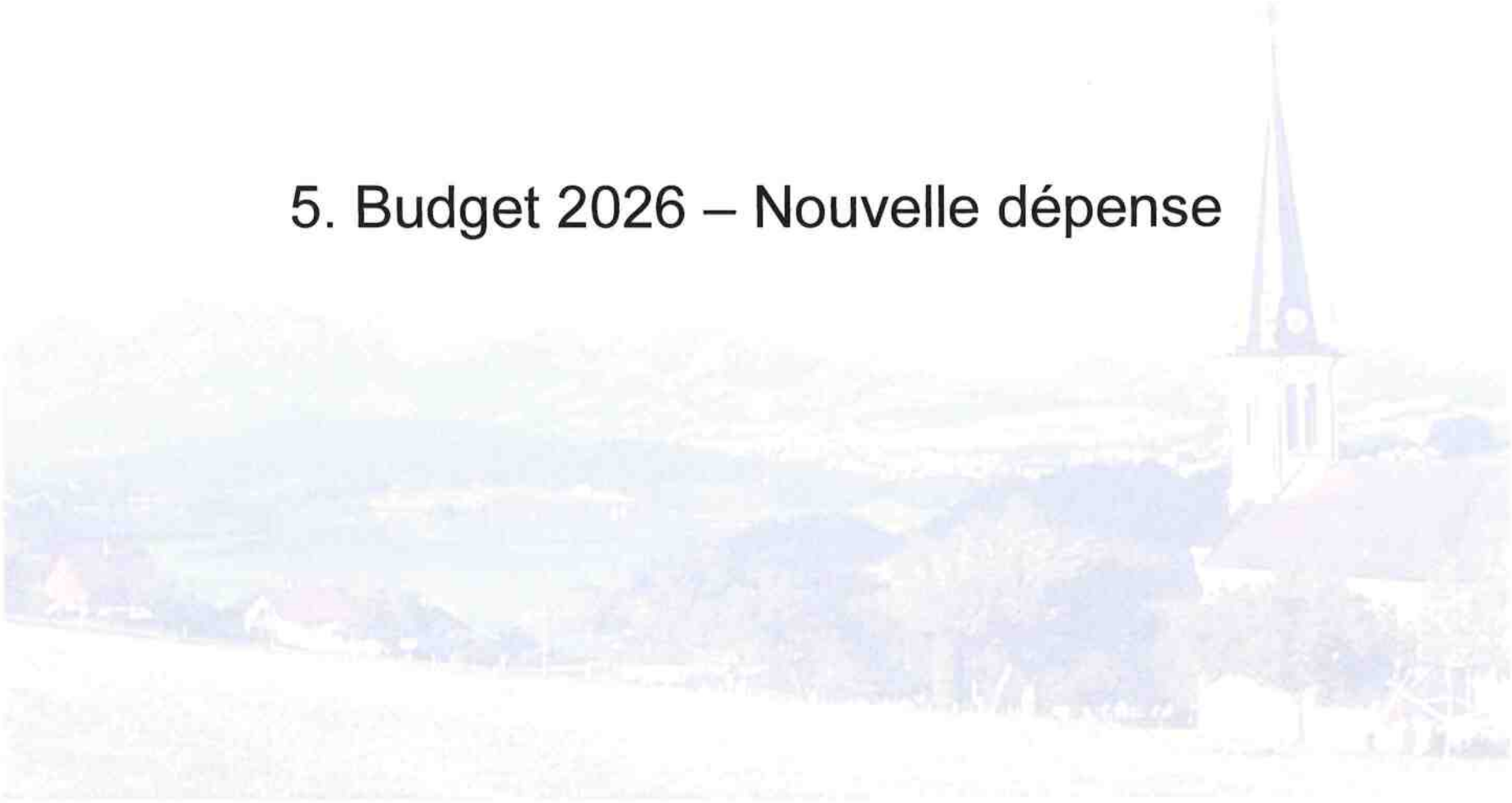
	31.12.2025	31.12.2024
Disponibilités	**1'453'746**	**1'256'237**
Liquidités	994'113	2'055'250
C/c avec le canton	459'633	200'987
Dette bancaire	0	- 1'000'000
Patrimoine financier	**1'676'200**	**1'676'200**
Biens fonciers agricoles (valeurs licites)	476'000	476'000
Terrains à bâtir route du Village	900'000	900'000
Terrains loués au golf	300'000	300'000
Fonds propres	**9'743'458**	**9'726'177**
Réserves obligatoires	689'718	652'237
Réserves libres	9'053'740	9'073'939

Questions



4. Rapport de la commission financière et approbation

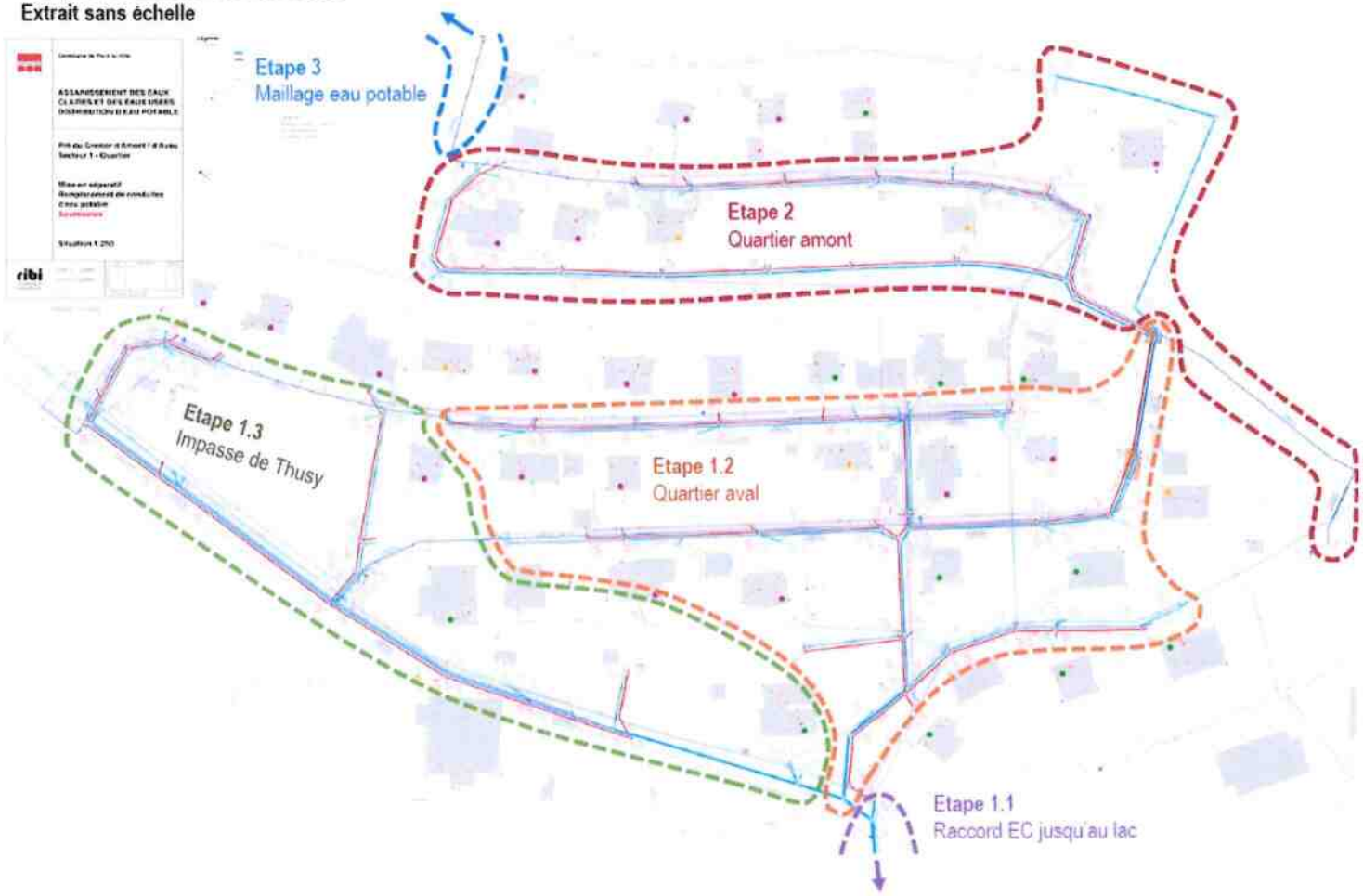
5. Budget 2026 – Nouvelle dépense



5. Nouvelle dépense

Mise en séparatif au Pré-du-Grenier-d'Avau et Pré-du-Grenier d'Amont

Plan pour soumission du 16.08.2025
Extrait sans échelle



5. Nouvelle dépense

Mise en séparatif au Pré-du-Grenier-d'Avau et Pré-du-Grenier d'Amont

	Eau potable	Assainissement	Routes	Total
1.1 - Raccord EC jusqu'au lac		250'000		250'000
1.2 - Quartier aval	437'500	2'487'500	175'000	3'100'000
1.3 - Quartier aval	180'850	885'550	68'600	1'135'000
2 - Quartier amont	344'800	1'260'000	75'200	1'680'000
3 - Maillage eau potable	550'000			550'000
Total général	**1'513'150**	**4'883'050**	**318'800**	**6'715'000**

5. Nouvelle dépense

Mise en séparatif au Pré-du-Grenier-d'Avau et Pré-du-Grenier d'Amont

Crédit d'engagement concernant l'étape 1	**4'600'000**
- Eaux usées	3'650'000
- Eau potable	700'000
- Routes	250'000
Amortissements annuels	**64'600**
- Eaux usées – 1.25% / 80 ans	45'600
- Eau potable – 1.25% / 80 ans	9'000
- Routes – 4% / 25 ans	10'000
Coûts annuels de financement	**Environ 60'000**

- Liquidités disponibles d'environ CHF 1.5 million
- Emprunt d'environ 3.5 millions au taux d'environ 1.5 à 2% (entre CHF 50'000 et 70'000 d'intérêts)
- Patrimoine administratif au 31.12.2025: CHF 6.6 millions / à terme: CHF 11.2 millions

Les travaux seront effectués sur 2 ans environ - Début prévu dans le courant 2027 (selon permis)

5. Nouvelle dépense

Mise en séparatif au Pré-du-Grenier-d'Avau et Pré-du-Grenier d'Amont

Eaux usées	**2026**	**E 2028**	**Impact**
Taxes eaux usées	158'000	158'000	-
Entretien	-23'000	-23'000	-
Participation aux frais de l'AIS	-69'500	-69'500	-
Amortissements	30'100	-15'500	-45'600
Intérêts	-	-47'600	-47'600
Bénéfice attribué à la réserve	**95'600**	**2'400**	**-93'200**
Taux de couverture	253%	*102%*	

5. Nouvelle dépense

Mise en séparatif au Pré-du-Grenier-d'Avau et Pré-du-Grenier d'Amont

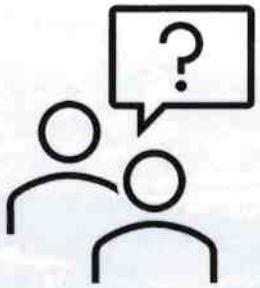
Eau potable	**2026**	**E 2028**	**Impact**
Vente d'eau potable	83'000	132'000	49'000
Achat d'eau	-48'000	-48'000	-
Entretien	-50'500	-50'500	-
Autres charges	-27'000	-27'000	-
Amortissements	-2'500	-11'500	-9'000
Intérêts	-	-9'100	-9'100
Perte prélevée à la réserve	**-45'000**	**-14'100**	**30'900**
Taux de couverture	65%	*89%*	

5. Nouvelle dépense

Mise en séparatif au Pré-du-Grenier-d'Avau et Pré-du-Grenier d'Amont

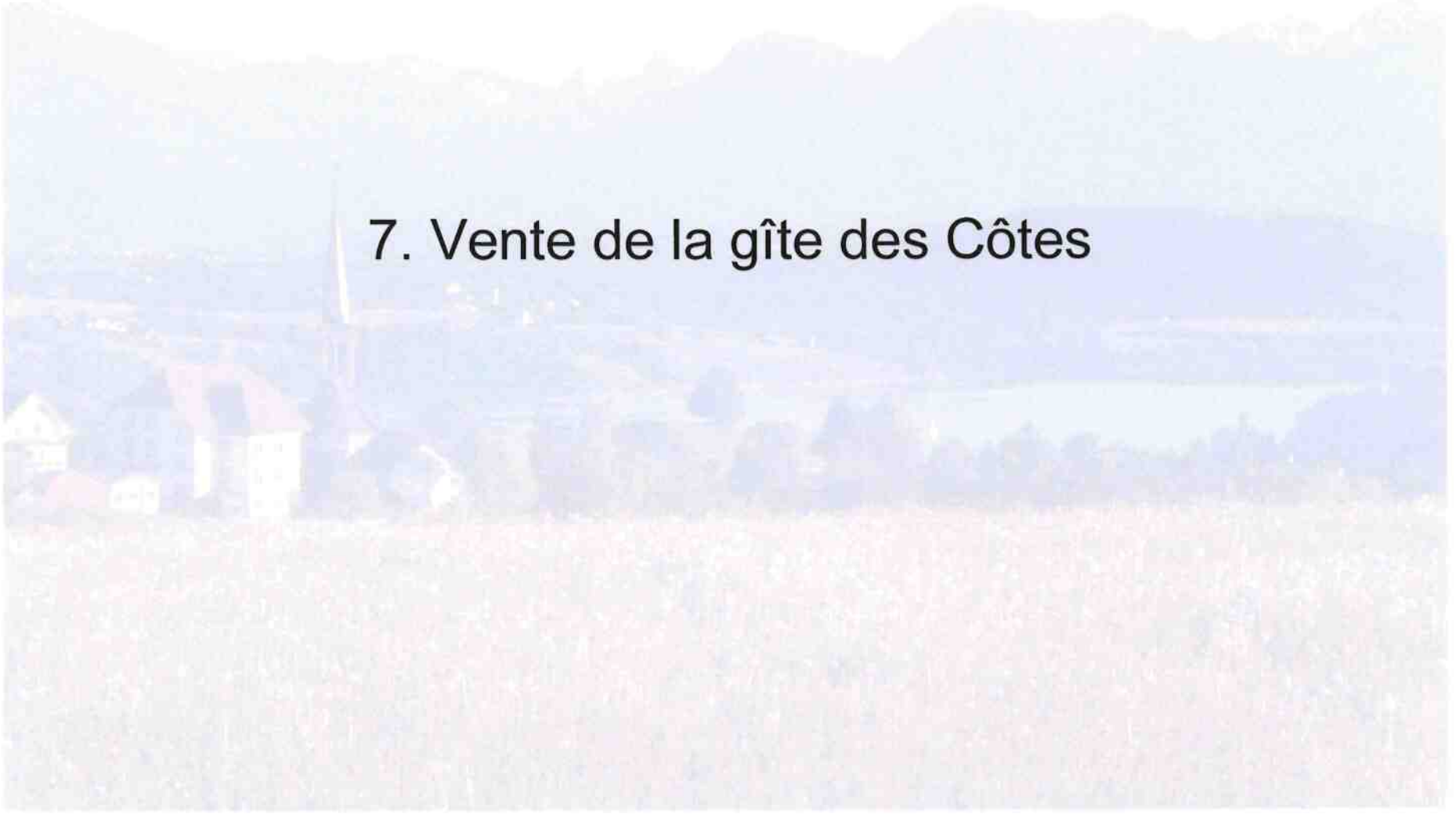
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Liquidités/ (Dette nette) au 1.1	**1'256**	**1'336**	**1'308**	**105**	**-2'019**	**-1'927**	**-1'832**
Cash flow fonctionnel	**140**	**154**	**282**	**277**	**192**	**194**	**167**
Fonctionnement	144	161	219	214	129	131	104
Approvisionnement en eau	-38	-43	-3	-3	-3	-3	-3
Traitement des eaux usées	34	36	66	66	66	66	66
Crédits budgétaires	**-49**	**-198**	**-1'485**	**-2'400**	**-100**	**-100**	**-3'200**
Mise en séparatif Pré-du-Grenier	-22	-33	-1'385	0	0	0	-3'100
Centre communal	0	0	0	-2'300	0	0	0
Autres	-27	-165	-100	-100	-100	-100	-100
Patrimoine financier	**-11**	**16**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1'800**
Vente terrain à bâtir route du Village	0	0	0	0	0	0	1'800
Autres	-11	16	0	0	0	0	0
Liquidités / (Dette nette) au 31.12	**1'336**	**1'308**	**105**	**-2'019**	**-1'927**	**-1'832**	**-3'065**
Bénéfice / (Perte)	32	46	73	44	-112	-114	-154

Questions



6. Rapport de la commission financière et approbation

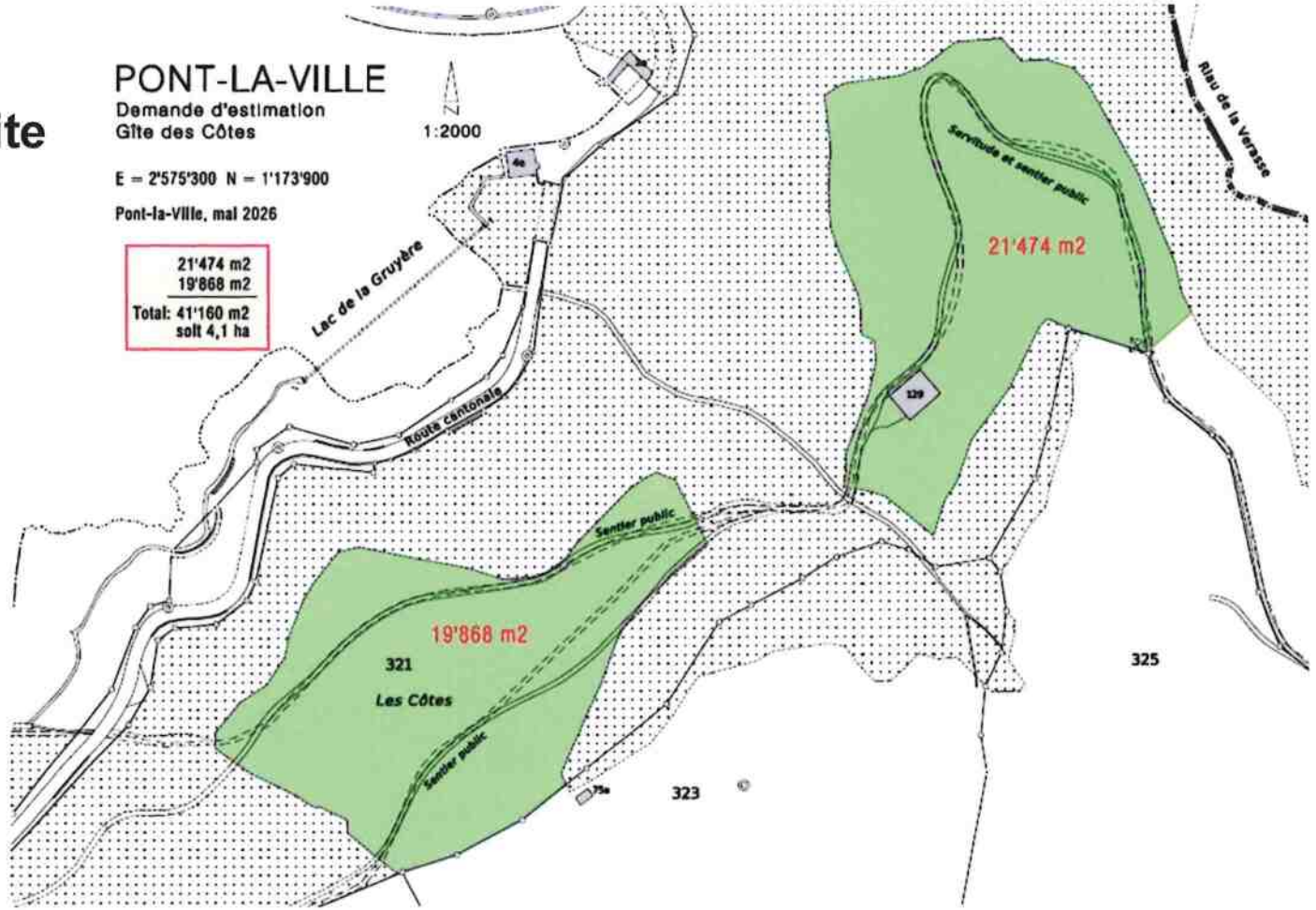




7. Vente de la gîte des Côtes

7. Vente de la gîte des Côtes à M. Denis Kolly

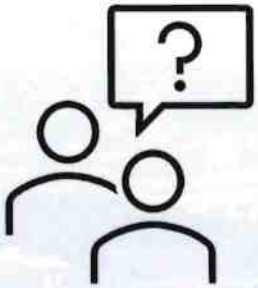
Prix de vente
à la valeur licite
au prix de
Fr. 129'000



8. Rapport de la commission financière et approbation



Questions



9. Divers

